

SCHOOL BUS

J'arrête

Tu arrêtes

CONDUCTEURS : Connaissez les règles

Lorsque vous conduisez sur une route **SANS** terre-plein central :

- Les conducteurs qui circulent dans les deux directions doivent immobiliser leur véhicule si l'autobus a allumé ses feux clignotants rouges supérieurs.
- Si vous approchez l'autobus depuis l'avant, immobilisez-vous à une distance sécuritaire pour permettre aux enfants de monter ou de descendre de l'autobus et de traverser la route.
- Avant d'avancer, attendez que les feux rouges cessent de clignoter ou que l'autobus reparte.

Lorsque vous conduisez sur une route **AVEC** terre-plein central :

- Si vous circulez dans le sens opposé, il n'est pas nécessaire de vous arrêter.

AMENDES

Vous pourriez faire face à des accusations si vous passez un autobus scolaire qui a allumé ses feux clignotants rouges supérieurs :

- Première infraction : 400 \$ à 2 000 \$ et six points d'inaptitude.
- Chacune des infractions suivantes : 1 000 \$ à 4 000 \$, six points d'inaptitude et peine d'emprisonnement possible (jusqu'à six mois).

Les propriétaires de véhicules peuvent faire face à des accusations si leur véhicule passe illégalement un autobus scolaire qui s'est arrêté, même s'ils ne sont pas au volant.

